

# LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE DE L'AMF

SOMMAIRE : Les Français et les placements en actions p. 2-3 En savoir plus p. 4

## ÉDITO

### Plus d'appétit pour les actions

Au printemps 2018, l'AMF constatait une remontée du taux de détention des actions en direct, qui est passé de 6,2 % en 2016 à 7,5 % en 2018.

Ce regain d'intérêt est-il le signe d'un changement chez les épargnants français ? La deuxième livraison du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, dont nous publions les principaux résultats dans cette Lettre, fournit quelques réponses intéressantes.

Ainsi, la confiance des personnes dans les placements en actions a progressé de 22 % à 27 % en un an. De même que les intentions de souscription. Début octobre 2018, 22 % d'entre elles répondaient pouvoir envisager un tel investissement, contre 18 % en 2017.

Ce surcroît d'« appétit » n'est pas partagé par tous les épargnants. La majorité d'entre eux demeurent averses à toute incertitude et pour eux les actions restent synonymes de complexité et de risque élevé.

Il provient des épargnants les plus aisés, ceux qui sont confiants dans l'évolution de leur situation financière et qui s'estiment à l'aise avec les placements financiers.

À côté de ces « experts aisés », une autre catégorie, moins attendue, a nettement accru son intérêt pour la bourse depuis un an : ce sont les jeunes de moins de 35 ans. Ils sont 29 % à envisager d'investir prochainement, contre 16 % chez les plus de 55 ans. Ce taux était de 19 % en octobre 2017.

Plus souvent confiants dans l'évolution de leur situation financière personnelle, ils sont plus en recherche d'informations sur les placements et un peu plus enclins à accepter de prendre un peu de risque dans l'espoir d'une meilleure rémunération pour leur épargne.

Cet intérêt croissant pour la bourse et les placements de long terme en actions devra être accompagné par une pédagogie adaptée et des conseils de qualité. ■

## FOCUS

### Autonomie, information et conseil

Le conseiller bancaire est le 1<sup>er</sup> prescripteur dans les choix de souscription.

Une minorité de Français recherche des informations sur les placements (24 % d'entre eux). Ce sont souvent ceux qui possèdent un patrimoine financier de 50 000 euros ou plus (44 %) et ceux qui envisagent d'investir en actions (62 %).

Les Français qui recherchent de l'information s'intéressent surtout aux types de placements à privilégier (43 %) ou encore à l'actualité des produits qu'ils possèdent (24 %). Ils cherchent moins souvent à enrichir leurs connaissances générales (11 %).

#### Une moitié de Français s'estiment « autonomes »

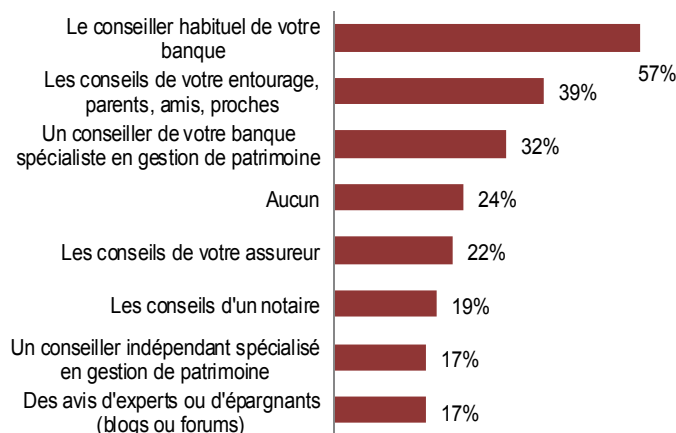
45 % des personnes interrogées estiment s'y connaître en matière de placements (43 % en 2017).

Ils se sentent « à l'aise » pour discuter avec un conseiller de leur banque (71 %), mais moins pour choisir un placement qui leur corresponde au mieux (55 %), juger de l'opportunité de suivre les conseils donnés en matière de placements (54 %) ou encore évaluer le niveau de risque des placements (48 %).

### Quel interlocuteur pour les choix de souscription ?

Le conseiller bancaire est le 1<sup>er</sup> prescripteur dans les choix de souscription (57 %). Les épargnants s'appuient également souvent sur leur entourage (39 %). ■

En matière d'épargne et de placement, sur qui vous appuyez-vous pour faire vos choix de souscription ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, novembre 2018

# Un appétit pour les placements en actions en légère hausse



Les intentions d'investissement sont croissantes parmi les épargnants les plus aisés... et les plus jeunes.

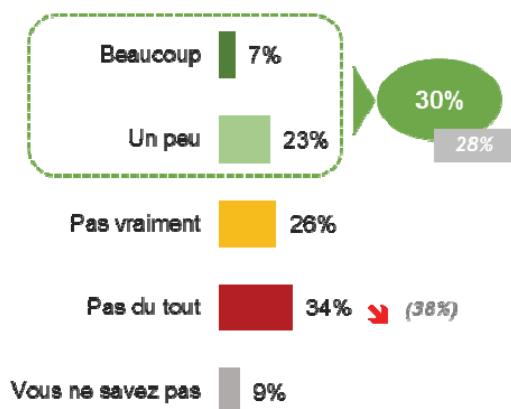
La 2<sup>e</sup> édition du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement met en évidence une légère hausse, depuis un an, de l'appétence des Français pour les placements en actions<sup>1</sup>.

## 3 personnes sur 10 intéressées par les placements en actions ...

Les personnes interrogées sont 30 % à se déclarer intéressées par les placements en actions (en direct ou via des fonds), contre 28 % en 2017.

C'est le cas de 46 % de celles qui sont confiantes dans l'évolution de leur propre situation financière, de 47 % de celles qui estiment s'y connaître en matière de placements et de 50 % de celles qui disposent d'un patrimoine financier d'au moins 50 000 euros.

Les placements en actions vous intéressent-ils ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, novembre 2018

## Qui sont les plus intéressés ?

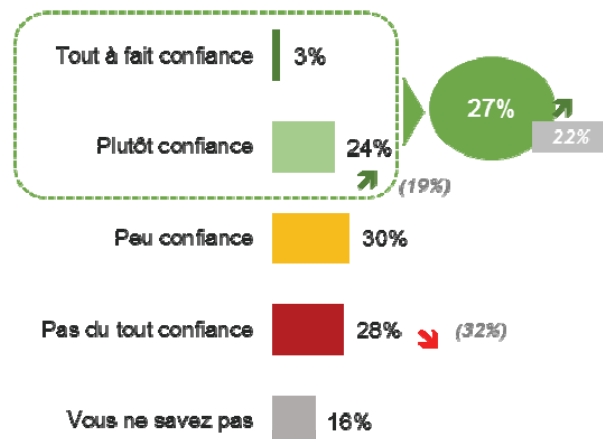
Les plus fortes proportions de personnes intéressées par les actions sont observées parmi les hommes (40 % des hommes), les moins de 35 ans (37 %), les catégories sociales supérieures (43 %), ceux dont le patrimoine financier est supérieur à 50 000 euros (50 %) et ceux qui épargnent régulièrement (45 %).

## Un peu plus de confiance dans les actions

La confiance dans les actions a augmenté : 27 % des Français répondent « faire confiance dans les placements en actions », contre 22 % en 2017.

La hausse de cette confiance est forte chez ceux qui estiment s'y connaître en matière de placements (45 % en 2018 contre 26 % en 2017) et chez ceux qui ont confiance dans l'évolution de leur situation financière (49 % en 2018 contre 19 % en 2017).

D'une manière générale, diriez-vous que vous faites confiance aux placements en actions ?



Aide à la lecture : en 2018, 28 % ont répondu ne pas avoir confiance dans les placements en actions, contre 32 % en 2017.

Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, novembre 2018

## ... mais la majorité demeure aversive au risque

Dans les esprits du plus grand nombre des Français, les placements en actions restent considérés, comme risqués et réservés à ceux qui disposent de temps, d'argent et des connaissances suffisantes.

Ainsi, 70 % des Français pensent que les placements en actions sont réservés à des gens qui s'y connaissent (71 % en 2017) et 63 % pensent qu'ils sont trop risqués (67 % en 2017).

La population française, si elle apparaît cette année un peu plus ouverte aux placements en actions, reste globalement craintive à leur égard :

- comme en 2017, 3 répondants sur 10 se déclarent confiants en leur avenir mais avec une hausse des personnes inquiètes en 2018 (38 % contre 34 % en 2017) ;
- la préoccupation majeure de la population est de faire face à des dépenses imprévues (83 % contre 82 % en 2017) ;
- le niveau de risque reste le critère le plus fréquemment privilégié dans le choix d'un placement (59 % contre 61 % en 2017).

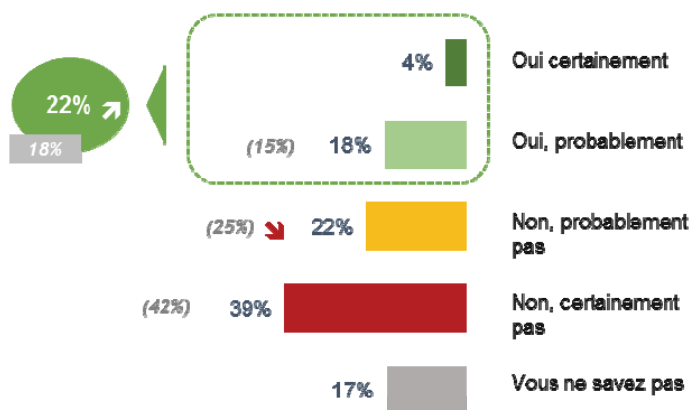
<sup>1</sup> Les résultats détaillés du Baromètre de l'AMF sont présentés dans le rapport de l'institut Audirep (« Etude annuelle sur les attitudes et les opinions des épargnants à l'égard des placements », disponible sur le site de l'AMF, à la rubrique [Publications/ Rapport, études & analyses/ .Epargne & prestataires](#).

## 22 % pourraient envisager d'investir en actions

Seulement 11 % des personnes interrogées jugent que la période actuelle est « plutôt le bon moment » pour investir en actions.

Toutefois, dans le même temps, elles sont 22 % à pouvoir envisager de souscrire des placements en actions dans les 12 mois, contre 18 % en 2017. C'est le cas en particulier de 55 % de celles qui détiennent des placements financiers (20 % de la population).

Au cours des 12 prochains mois, pourriez-vous envisager de souscrire des placements en actions ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, novembre 2018

La hausse de l'appétit pour les actions est relativement importante chez ceux qui possèdent un patrimoine financier supérieur à 50 000 euros : le taux d'intention de souscription de ces personnes financièrement aisées est passé de 34 % à 40 % entre 2017 et 2018.

### La perception de la rentabilité des placements en actions

Pour 4 personnes sur 10 (38 %), les placements en actions ont été « peu rentables » ces 5 dernières années. Elles sont 11 % à penser qu'ils ont été perdants et 36 % des personnes interrogées ne savent pas répondre à cette question.

Ce sont souvent les personnes les moins aisées financièrement qui répondent ne pas savoir : c'est le cas de 50 % de celles qui possèdent moins de 10 000 euros de patrimoine financier.

Parmi celles qui ont le sentiment de s'y connaître en matière de placements, 68 % pensent que les placements en actions ont été rentables (dont 20 %, très rentables). C'est le cas également de 84 % des personnes qui possèdent déjà un placement financier.

Si plus de la moitié des répondants (53 %) estiment que les placements ont été rentables ces 5 dernières années, ne serait-ce que faiblement, ils sont plus pessimistes pour les 5 prochaines années : seuls 2 répondants sur 5 (43 %) pensent qu'ils seront rentables (un peu ou très rentables). ■

Les personnes qui n'envisagent pas de souscrire à court terme sont 12 % à l'envisager à plus long terme. Ce sont plus souvent des jeunes de 18 à 34 ans.

Au global, 29 % des personnes interrogées ont répondu avoir l'intention d'investir en actions à plus ou moins long terme.

### Un appétit croissant chez les 18-34 ans

Les moins de 35 ans sont 29 % à envisager d'investir en actions dans les 12 prochains mois (contre 16 % des plus de 55 ans). Ce taux est croissant : il était de 19 % en 2017.

Leurs intentions d'investissement dans les prochaines années sont de 24 % contre 6 % pour les plus de 55 ans.

Ils se déclarent plus souvent intéressés par les placements en actions que leurs aînés (37 % d'entre eux contre 28 % des 55 ans et plus) et plus souvent confiants dans ces placements (36 % contre 23 %).

Les moins de 35 ans ont comme préoccupation forte de faire fructifier un patrimoine (27 % contre 18 %).

Concernant leurs préférences en matière de risque, ils sont moins nombreux à déclarer préférer les placements sans risque (44 % contre 56 %).

Ils seraient ainsi plus nombreux à investir une part de leur épargne sur des placements risqués : entre 10 et 20 % de leur épargne (39 % contre 29 %).

Ils recherchent plus souvent des informations pour enrichir leurs connaissances (18 % contre 4 %). Ils le font surtout sur internet (55 % contre 38 %).

Pour choisir un placement, ils sont plus nombreux (35 % contre 12 %) à rechercher des « avis d'experts » sur internet (blogs...) ou un conseil dans leur entourage (57 % contre 29 %).

Enfin, ils citent plus fréquemment l'éthique comme critère de choix (22 % contre 7 %). ■

### L'optimisme, l'ingrédient nécessaire de l'investissement en actions

Les plus intéressés par les placements en actions sont aussi souvent les plus confiants (29 % de la population) et les plus connaisseurs (45 %).

Ainsi, 68 % des personnes confiantes dans l'évolution de leur propre situation financière pensent que les placements en actions sont une bonne idée pour développer une épargne de long terme (seulement 38 % des personnes « inquiètes »).

Ces optimistes sont 49 % à avoir confiance dans les placements en actions (15 % des inquiets). Et 41 % d'entre eux pourraient envisager de souscrire des placements en actions (11 % des inquiets).

Les moins de 35 ans, dont l'intérêt pour les actions a augmenté depuis 2017, sont également plus souvent confiants dans l'évolution de leur propre situation qu'il y a un an (48 % d'entre eux, contre 43 %). ■



## Quels sont les placements adaptés au long terme ?

Interrogés sur l'adéquation des différents placements pour une épargne de long terme (pour la retraite par exemple), les personnes interrogées ont répondu, comme en 2017, privilégier l'immobilier (6,3 sur 10) et l'assurance vie en euros (5,9). Les livrets d'épargne (5,6) arrivent en 3<sup>e</sup> position.

Cependant, la part de celles qui « ne savent pas » a beaucoup augmenté en 2018. Par exemple, 23 % des Français ne savent pas dans quelle mesure les placements collectifs dans l'immobilier sont adaptés à une épargne de long terme, contre 15 % en 2017. Cette hausse de l'incertitude concerne également l'assurance vie en euros (17 % contre 12 %) ou les placements atypiques non financiers et non immobiliers (22 % contre 15 %).

Les autres répondants, ceux qui ont exprimé une opinion, ont abaissé les niveaux moyens d'adéquation. C'est le cas pour l'épargne salariale (5,3 sur 10 contre 6,0), l'immobilier locatif (5,3 contre 5,7), les placements collectifs dans l'immobilier (4,9 contre 5,3) ou les placements atypiques (4,3 contre 4,8).

En revanche, la perception de l'adéquation des placements financiers traditionnels (actions, obligations, fonds...) est restée stable à 5,1 sur 10. Seules 28 % des personnes considèrent que ces placements sont bien adaptés à une épargne de long terme.

## Les objectifs d'épargne : faire face à l'imprévu et la retraite

Les préoccupations fortes des Français sont stables. Il s'agit avant tout de faire face à des dépenses imprévues, y compris de santé (83 % des Français, 82 % en 2017), de préparer la retraite (72 % contre 69 %) et d'anticiper les besoins liés au vieillissement (problème de santé, perte d'autonomie, 76 % contre 75 %).

L'objectif de la préparation de sa retraite demeure une préoccupation forte chez les Français disposant d'un patrimoine financier relativement important (81 % chez ceux qui possèdent plus de 50 000 euros), mais aussi chez les 35-54 ans (82 %).

## Un tiers des Français mettent de l'argent de côté régulièrement

46 % des personnes interrogées ont déclaré mettre de l'argent de côté occasionnellement et 34 %, régulièrement. 20 % des personnes déclarent ne jamais épargner.

55 % des Français qui envisagent de souscrire des placements en actions épargnent régulièrement (52 % en 2017) ainsi que 54 % de ceux qui sont confiants dans l'évolution de leur situation économique et financière (50 %).

## La moitié des salariés épargnent pour la retraite

52 % des actifs salariés déclarent épargner pour la retraite (48 % en 2017), dont 19 % régulièrement (16 %). 91 % de ces épargnants réguliers pour la retraite le font chaque mois.

Parmi ceux qui épargnent régulièrement pour la retraite, on trouve 33 % des personnes de 55 ans et plus.

## Une personne sur 3 peut envisager de prendre un peu de risque

Les attitudes face au risque de perte en capital sont stables : comme en 2017, 52 % des Français refusent tout risque sur leurs placements « tout en sachant que la rémunération sera faible ». Ce sont plus souvent :

- les femmes (58 %),
- les plus de 55 ans (56 %),
- les petits patrimoines financiers (moins de 10 000 euros, 63 %),
- ceux qui sont inquiets pour leur situation financière (62 %).

Ainsi, 34 % des personnes interrogées, une proportion stable, accepteraient « un peu de risque dans l'espoir d'avoir une meilleure rémunération que les placements sans risque ».

Seuls 4 % des personnes (stable) accepteraient « une part plus grande de risque dans l'espoir d'avoir la meilleure rémunération possible ».

## La consultation du DICI

18 % des personnes interrogées ont répondu avoir « entendu parler » du DICI (document d'information clé pour l'investisseur). Parmi eux, 42 % déclarent l'avoir déjà utilisé. Ces derniers sont souvent ceux qui recherchent des informations (67 % de ces derniers ont déjà utilisé un DICI) et ceux qui estiment « s'y connaître en matière de placements » (81 %).

Le DICI est le document à remettre aux épargnants qui investissent au travers de fonds et Sicav.

Les détenteurs de placements financiers (actions, obligations, fonds et sicav), qui représentent 20 % de l'échantillon interrogé, sont 37 % à répondre connaître le DICI et parmi ceux-ci, 49 % déclarent l'avoir déjà utilisé.

## Méthodologie du Baromètre

Le Baromètre AMF est une enquête annuelle sur l'épargne des Français, leurs objectifs, leurs choix préférentiels, leur perception du potentiel de rendement et du risque des différents placements. L'appétence pour la Bourse y est également mesurée.

Les 1 244 personnes interrogées sont représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, selon le sexe, l'âge, la CSP, la région et le patrimoine financier.

Les questions abordées sont les suivantes :

- l'appétence à l'épargne et les attitudes en matière d'épargne ;
- l'image des placements ;
- l'autonomie, les sources d'information et de conseil ;
- les critères de choix ;
- les préférences face au risque ;
- l'image de la Bourse et l'intérêt pour les placements en actions.

Les réponses au questionnaire ont été recueillies par internet du 25 septembre au 5 octobre 2018.